Sucre: organisation commune des marchés OCM (modif. règl. 1785/81/CEE)

1995/0278(CNS) - 27/03/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Jean-Claude MARTINEZ (NI, F), le Parlement européen accepte que le quota de production de sucre pour le Portugal soit augmenté de 10 000 tonnes et demande que la quantité à reporter soit communiquée à l'Etat membre avant le 1er mars.